



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, ATTRACTIVITÉ
DIRIZZIONI GINERALI AGHJUNTA AMBIENTI, QUATRU DI VITA, ATTRATTIVITÀ
DIRECTION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DU DOMAINE PUBLIC
DIRIZZIONI DI U CUMERCIU, DI L'ARTISGIANATU È DI U DUMINIU PUBLICU

AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERÊT SPONTANEE

L'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques prévoit que « lorsque la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente ».

Objet du présent avis :

La Ville d'Ajaccio a reçu une manifestation d'intérêt spontanée pour l'installation et l'exploitation de "Jeux Gonflables Enfants " , Place Miot 26 Boulevard Pascal Rossini 20000 Ajaccio, tous les mercredis , samedis et dimanches après-midi de 14h00 à 19h00 à compter du 01 Septembre 2025 au 31 Août 2026.

La manifestation d'intérêt spontanée tend à la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal d'une durée de 1 ans durant lequel l'occupant installera et exploitera des « Jeux Gonflables enfants ».

Nature de l'occupation

Les 2 emprises au sol mesurent 24 à 25 m² chacune avec raccordement à l'électricité, la hauteur ne devra pas excéder 8 mètres, La pose est la dépose du manège sera à la charge de l'occupant et sont situés Place Miot, 26 boulevard Pascal Rossini 20000 Ajaccio.

L'autorité municipale se réserve le droit d'annuler l'occupation en cas de nécessité impérieuse. Un délai d'information préalable de 48h sera garanti à l'occupant.

L'occupation donne lieu au paiement d'une redevance prévue par la **décision municipale n°24-0123** fixant le tarif défini comme suit :

Manège et jeux pour enfant de 0 à 50m ² : 21,00 € par demi-journée Au-delà de 50 m ² : 1€ par m ² supplémentaire et par demi-journée
--

Il sera délivré aux permissionnaires un arrêté d'occupation temporaire du domaine public fixant les dates, lieux et conditions de l'occupation.

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, ATTRACTIVITÉ
DIRIZZIONI GINERALI AGHJUNTA AMBIENTI, QUATRU DI VITA, ATTRATTIVITÀ
DIRECTION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DU DOMAINE PUBLIC
DIRIZZIONI DI U CUMERCIU, DI L'ARTISGIANATU È DI U DUMINIU PUBLICU

Procédure :

Tout opérateur d'un projet concurrent visant à l'installation et exploitation d'une remorque type « pêche aux canards » peut manifester son intérêt par :

- un email adressé à : commerce@ville-ajaccio.fr ou
- un courrier adressé à :

Mairie d'Ajaccio
Direction du commerce, de l'artisanat et du domaine public
Immeuble Diamant 2, avenue du Dr Barthélemy Ramaroni – 20000 AJACCIO

La candidature sera impérativement accompagnée d'un dossier contenant :

1. Le formulaire dument rempli de demande d'autorisation d'occupation du domaine public comprenant : **carte d'identité, kbis et attestation d'assurance.**

Si un candidat se manifeste et remet une proposition avant la date limite de réception des candidatures, la commune analysera les différentes propositions dans le cadre d'une procédure de sélection préalable et attribuera la convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la plus pertinente.

Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessous, la commune pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Date de publication : Le 30 juillet 2025.

Date limite de réception des dossiers de candidature : 08 Août 2025 12h00.